



asset  
management

DOSSIER SPÉCIAL

ÉCONOMIE CIRCULAIRE – MARS 2023

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

## INTERVIEW DES GÉRANTS DU FONDS CPR INVEST – CIRCULAR ECONOMY

Le 14 décembre 2022, CPR AM lançait CPR Invest - Circular Economy, un fonds actions internationales qui accompagne la transition vers une économie circulaire, un modèle économique plus vertueux.

### QUELLES SONT LES MOTIVATIONS DERRIÈRE LA GENÈSE DE CETTE STRATÉGIE ?

Depuis le début de l'ère industrielle, nos modes de consommation et de production s'appuient sur une approche linéaire : «extraire-fabriquer-consommer-jeter» qui puise sans limitation dans les ressources naturelles et sans aucun égard aux répercussions sur la planète et sa biodiversité. Il est aujourd'hui plus qu'évident que ce modèle économique n'est plus compatible avec un développement durable de l'activité économique. La mise en place d'un modèle d'économie circulaire, qui promeut une nouvelle approche de la manière dont nous concevons, produisons, consommons et gérons les déchets, offre une véritable alternative et peut jouer un rôle de premier plan pour concilier croissance économique et préservation de l'environnement.



**Anne Le Borgne,**

Gérante Actions Thématiques de CPR AM



**Stéphane Soussan,**

Gérant Actions Thématiques de CPR AM

En outre, cette thématique est soutenue par un consensus général fort. D'une part, les gouvernements et les institutions accélèrent le mouvement grâce à un cadre réglementaire favorable et, d'autre part, les consommateurs, mieux informés, font aussi entendre leur voix par leurs choix de consommation plus éthiques et écologiques.

### 1. EN BREF, QUELS SONT LES PRINCIPAUX AVANTAGES ASSOCIÉS À UNE TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

D'un côté, l'adoption de principes circulaires tels que l'éco-conception, l'allongement de la durée de vie, le partage et la réparation... contribue à maintenir les

produits et les matériaux en fonctionnement aussi longtemps que possible, réduisant ainsi la production et l'utilisation de ressources. Tandis que, de l'autre côté, des activités, telles que le recyclage, permettent de « boucler la boucle » en transformant les déchets en ressources. De cette façon, nous limitons le volume de déchets et le niveau de pollution et, par conséquent, les émissions de gaz à effet de serre générées. Alors que ces derniers sont aussi responsables de la dégradation de la biodiversité, l'économie circulaire donne des outils nécessaires pour lutter conjointement contre le changement climatique et la perte de biodiversité.

De plus, les avantages d'une économie circulaire ne s'arrêtent pas à l'aspect environnemental. En recyclant les matières premières et en ralentissant le rythme de leur consommation, elle contribue également à renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement et à réduire la dépendance aux importations de ressources primaires essentielles. En outre, la conception de solutions circulaires devrait sans aucun doute stimuler l'innovation et offrir de belles opportunités aux économies locales par la création de nouveaux emplois non délocalisables, notamment dans les activités de réparation et de recyclage.

## 2. AU REGARD DE L'UNIVERS D'INVESTISSEMENT, COMMENT LE FONDS A-T-IL ÉTÉ STRUCTURÉ AFIN DE BÉNÉFICIER AU MIEUX DU POTENTIEL DU THÈME ?

Pour saisir le potentiel du thème, nous sélectionnons des entreprises qui proposent et/ou adoptent des solutions circulaires innovantes tout au long du cycle de vie d'un produit. En effet, notre univers d'investissement reflète une approche circulaire à toutes les étapes de la vie d'un produit, depuis les ressources aux traitements des déchets en passant par la production et la consommation. Plus concrètement, notre univers d'investissement a été structuré autour de quatre dimensions. La première, Ressources Renouvelables, comprend les entreprises engagées dans les énergies renouvelables, les produits chimiques verts ou encore les biomatériaux, tandis que la deuxième, Industrie Circulaire, englobe les entreprises qui fournissent des solutions permettant d'améliorer l'efficacité des produits, comme par exemple l'automatisation ou l'agriculture de précision,

ainsi que celles impliquées dans l'emballage durable et la mobilité électrique. Les entreprises qui intègrent la troisième dimension, Consommation Responsable, sont sélectionnées sur la base de leur politique d'éco-conception et de recyclage et de leurs engagements environnementaux. Dans cette dimension, nous pouvons trouver des entreprises qui promeuvent l'économie du partage, notamment des sociétés de location ou de marchés en ligne pour les biens d'occasion, mais aussi des entreprises de nutrition proposant des aliments biologiques ou des alternatives aux protéines animales. Enfin, la dimension Traitement des Ressources est principalement composée d'entreprises actives dans la gestion des déchets et de l'eau. Au lancement, notre univers thématique couvre environ 400 valeurs.

## 3. L'ADOPTION D'UNE DÉMARCHE RESPONSABLE EST ÉGALEMENT AU CŒUR DE LA STRATÉGIE, POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER SES PRINCIPAUX AXES ?

CPR AM s'appuie sur les ressources mises à disposition par le groupe Amundi en matière d'ESG. En complément des exclusions normatives et sectorielles propres au Groupe, nous ajoutons un filtre d'exclusions à trois niveaux : le suivi des controverses, l'évaluation des pratiques des entreprises au global ainsi que sur une sélection de critères pertinents pour la thématique. A ce titre, nous avons retenu les trois critères qui nous semblaient les plus évidents au regard des enjeux de la thématique : 1/ gestion de l'eau, 2/ biodiversité & pollution, 3/ chaîne d'approvisionnement sur les enjeux environnementaux. 10 % des entreprises de l'univers d'investissement sont exclues sur la base de ces filtres d'exclusion, ce qui réduit le nombre de valeurs de l'univers investissable à environ 360. Notre approche responsable est complétée par un dialogue et un engagement continu avec certaines des entreprises.

En effet, Amundi a lancé une campagne d'engagement thématique majeur en faveur de l'économie circulaire, couvrant quatre secteurs - équipements électroniques, batteries, textiles et matériaux de construction. Le Groupe a également intensifié ses efforts en matière de biodiversité et accompagne les entreprises dans leur gestion des risques liés à ce sujet et en les incitant à communiquer plus de données. Les analystes et

gérants de CPR AM s'associent aux équipes d'Amundi pour renforcer les actions d'engagement en lien avec les enjeux de la thématique.

Enfin, nous suivons également des indicateurs extra-financiers, étroitement liés aux défis adressés par la stratégie, tels que l'intensité carbone et l'empreinte sur la biodiversité. Notre objectif est de construire un portefeuille qui améliore ces deux indicateurs par rapport à son univers d'investissement.

## 4. POUR CONCLURE, QUELQUES MOTS SUR LE PROFIL DE L'UNIVERS D'INVESTISSEMENT ET LA CONSTRUCTION DU PORTEFEUILLE FINAL ?

En termes de secteurs MSCI et sans grande surprise, l'univers d'investissement est orienté vers les secteurs de l'industrie, des matériaux et de la consommation discrétionnaire, alors que les secteurs de la finance et de la santé y sont absents. Par rapport au MSCI ACWI, les zones géographiques privilégiées sont l'Europe et l'Asie alors que l'Amérique du Nord est moins représentée. En effet, à ce jour, l'Europe est le continent le plus avancé en matière de circularité.

Après avoir défini l'univers investissable comme vu précédemment, nous procédons à la construction du portefeuille. Tout d'abord, nous appliquons une approche top-down afin d'établir les préférences sectorielles. Par exemple, l'environnement macro-économique peut amener à privilégier les secteurs cycliques ou défensifs. Ensuite, dans chacun des secteurs identifiés, nous sélectionnons les titres qui intégreront le portefeuille à l'aide d'outils quantitatifs qui ciblent à la fois des objectifs financiers et extra-financiers. Étant exposé à un écosystème circulaire complet, le portefeuille est assez diversifié et peu concentré. Le portefeuille final, qui est géré activement, comporte entre 60 et 80 titres.



### APERÇU DE L'UNIVERS D'INVESTISSEMENT

#### INDUSTRIE CIRCULAIRE

##### Efficacité de la production :

automation, instruments de mesure, équipements électriques, contrôle des flux, agriculture de précision, cloud

##### Emballage :

papier, emballage en verre ou métal

##### Mobilité :

véhicule électrique

#### RESSOURCES RENOUVELABLES

##### Biomatériaux :

sylviculture, papier & produits du bois

##### Matériaux de construction :

produits isolants

##### Chimie verte :

culture, enzymes, bioplastique

##### Energies renouvelables :

Vent, soleil, biocarburants



#### CONSOMMATION RESPONSABLE

##### Biens de consommation et services :

sélection sur critères environnementaux

##### Economie du partage :

Location, atelier de réparation, partage en ligne

##### Nutrition :

Nourriture bio, protéines alternatives

#### RETRAITEMENT DES RESSOURCES

##### Gestion des déchets :

collecte, traitement, recyclage

##### Gestion de l'eau :

distribution, traitement, recyclage

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU FONDS CPR INVEST - CIRCULAR ECONOMY				
Société de gestion : CPR Asset Management				
Forme juridique : Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois CPR Invest			Devise de référence : USD	
Date de création : 30/06/2022	Durée de placement recommandée : minimum 5 ans		Eligibilité PEA : non	
Indice de référence : aucun (gestion active sans référence à un indice). Indice utilisé a posteriori à titre de comparaison et également, le cas échéant, pour calculer la commission de surperformance : MSCI All Countries World Index (MSCI ACWI) Dividendes Nets Réinvestis dans la devise de l'action.				
Univers d'investissement : actions internationales, sociétés qui bénéficient ou contribuent à un système circulaire complet				
CLASSE ACTIONS	A EUR-Acc LU2503850211	I EUR-Acc LU2503852340	I USD-Acc LU2503850997	R EUR-Acc LU2503852266
Type d'investisseurs	Tout investisseur	Investisseur institutionnel		Distributeur sans rétrocession
Date de création de la part	14/12/2022			
Affectation des résultats	Capitalisation			
Devise de la part	EUR		USD	EUR
Couverture de la devise	Non			
ORDRES	A EUR-Acc	I EUR-Acc	I USD-Acc	R EUR-Acc
Minimum de la souscription initiale	Une fraction d'action	100 000 €	100 000 €	Une fraction d'action
Heure limite d'ordre	Avant 14h sur la base de la VL en J			
Date règlement aux S/R	J+2			
Dépositaire	CACEIS Bank Luxembourg Branch			
FRAIS*	A EUR-Acc	I EUR-Acc	I USD-Acc	R EUR-Acc
Commission max. de souscription / de rachat	5,00 % / néant			
Frais max. de gestion TTC	1,50 %	0,75 %		0,85 %
Frais max. d'administration TTC	0,30 %	0,20 %		0,30 %
Frais max. de conversion TTC	5,00 %			
Commission de surperformance TTC**	15 % de la différence entre la valeur liquidative de la classe d'actions et l'indice MSCI ACWI Net Return (Actif de Référence). La commission de performance est versée même si la performance de l'action sur la période d'observation est négative, en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.			
PROFIL DE RISQUE*		INDICATEUR DE RISQUE***		
Risque de perte en capital	OUI	<p>L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.</p>		
Risque lié au marché actions	OUI (y compris pour les petites capitalisations et les marchés émergents)			
Risque de change	OUI (y compris les pays émergents)			
Risque de contrepartie	OUI			
Risque de performance par rapport à un indice de marché boursier	OUI			

Informations synthétiques devant être complétées par la consultation des documents légaux de l'OPC. Toute souscription dans un OPC se fait sur la base de son document d'informations. - Il peut exister des cas où les parts de l'OPC ne seraient pas disponibles dans les pays d'enregistrement cités ci-dessus ou autres, les investisseurs sont alors invités à se rapprocher des équipes de CPR AM pour plus d'information. - \* Il est recommandé de se référer au DIC PRIIPs ou au prospectus pour une meilleure compréhension de l'ensemble des frais appliqués et des risques. - \*\* La comparaison des actifs nets de la part avec l'Actif de Référence (tel que défini dans le prospectus) est effectuée sur une période d'observation maximale de cinq ans. La commission de performance représente 15 % de la différence entre l'actif net de la part (avant déduction de la commission de performance) et l'Actif de Référence si la différence est positive et si la performance relative de la part par rapport à l'Actif de Référence est positive ou nulle depuis le début de la période d'observation de la performance. Les sous-performances enregistrées au cours des cinq dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle accumulation de commissions de performance. Les commissions de performance accumulées sont versées à la société de gestion à une date anniversaire qui correspond au jour de calcul de la dernière valeur liquidative de juillet. - \*\*\* L'indicateur de risque correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) PRIIPs. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps. - Dernière mise à jour : 24/02/2023.

Information :

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de CPR AM sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Les informations contenues dans ce document n'ont aucune valeur contractuelle et n'engagent pas la responsabilité de CPR AM. Elles sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos, et elles ne doivent pas être considérées comme telles à quelque fin que ce soit. Les informations contenues dans ce document n'ont aucune valeur contractuelle. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans l'autorisation préalable de CPR AM. Sous réserve du respect de ses obligations, CPR AM ne pourra être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement. L'ensemble de la documentation réglementaire est disponible en français sur le site [www.cpram.fr](http://www.cpram.fr) ou sur simple demande au siège social de la société de gestion.

CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 53 445 705 € - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 01-056 – 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France – 399 392 141 RCS Paris.